



Ordinateur portable livré à un tiers .. introuvable

Par **Samm**, le **18/08/2009** à **15:00**

Bonjour,

Suite à la réparation de mon ordinateur portable, la société de Service Après Vente me l'a livré à mon domicile que j'ai quitté pour partir à en voyage. Je leur avais pourtant spécifié que je serais absente en leur donnant une autre adresse mais ils l'ont tout de même envoyé à la mauvaise adresse.

La société de livraison elle, a livré mon ordinateur à une personne de ma résidence. Mon ordinateur est alors entre les mains de X.

Je le signale à la société de SAV et elle a pu retrouver le nom de cette personne figurant sur le "certificat de livraison".

Le gestionnaire de la résidence a alors contacté cet individu qui aujourd'hui jure n'avoir jamais reçu de colis.

Vers qui dois-je me retourner? Quels sont mes droits et comment récupérer mon ordinateur (ou à défaut... comment me faire dédommager)?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.